

Ce document contient des renseignements essentiels sur les titres de série XX de la Catégorie mondiale de revenu d'actions Canoe (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Canoe Financial LP (« Canoe Financial ») au 1-877-434-2796 ou à l'adresse info@canoefinancial.com ou visitez notre site Web au www.canoefinancial.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque. Sous réserve de l'approbation par les autorités réglementaires et les porteurs de titres, Canoe Financial LP propose de fusionner la Catégorie d'occasions mondiale Canoe avec le fonds vers le 18 août 2017.

Bref aperçu	
Code du Fonds :	(GOC90088) Gestionnaire du Fonds : Canoe Financial LP
Date de création de la série :	27 mai 2016 Gestionnaire de portefeuille : Canoe Financial LP Gestion d'actifs J.P. Morgan (Canada) inc. Sous-conseiller(s) : J.P. Morgan Investment Management Inc.
Valeur totale du Fonds au 30 avril 2017 :	61 010 306 \$ Distributions : Mensuelles, le ou vers le dernier jour ouvrable du mois
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,50 % Placement minimal (PPA) : Offert uniquement aux anciens investisseurs du Fonds de revenu des marchés émergents O'Leary, (50 \$ additionnel)

Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds vise à procurer un revenu courant et une plus-value du capital à long terme principalement par des placements dans des titres de participation américains et mondiaux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 avril 2017. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (30 avril 2017)

1. GlaxoSmithKline PLC	3,6 %
2. Johnson & Johnson	3,5 %
3. Occidental Petroleum Corp.	3,3 %
4. Microsoft Corp.	3,2 %
5. Wells Fargo & Co.	3,1 %
6. Pfizer Inc.	3,0 %
7. Home Depot Inc.	2,9 %
8. Unibail-Rodamco SE	2,7 %
9. Siemens AG	2,6 %
10. NextEra Energy Inc.	2,5 %

Pourcentage total des 10 principaux placements 30,4 %

Nombre total de placements : 55

Répartition des placements (30 avril 2017)

États-Unis	48,9 %
Royaume-Uni	15,6 %
Japon	6,0 %
Allemagne	4,2 %
France	4,2 %
Irlande	4,1 %
Finlande	2,5 %
Belgique	2,4 %
Danemark	2,4 %
Suisse	2,2 %
Pays-Bas	2,0 %
Trésorerie	1,9 %
République tchèque	1,1 %
Canada	1,0 %
Hong Kong	0,9 %
Total des actifs de portefeuille	99,4 %
Autres actifs et passifs net	0,6 %
Valeur liquidative	100,0 %

Répartition par secteur (30 avril 2017)

Services financiers	22,5 %
Biens de consommation discrétionnaire	15,5 %
Soins de santé	12,3 %
Technologies de l'information	12,2 %
Biens de consommation de base	8,1 %
Énergie	7,4 %
Industries	6,3 %
Matières premières	5,4 %
Services de télécommunications	5,3 %
Services publics	2,5 %
Trésorerie	1,9 %
Total des actifs de portefeuille	99,4 %
Autres actifs et passifs net	0,6 %
Valeur liquidative	100,0 %

Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent généralement moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Canoe Financial estime que la volatilité de ce Fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	De faible à moyen	Moyen	De moyen à élevé	Élevé
--------	-------------------	--------------	------------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section indique le rendement des actions de série XX du fonds, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible, car la série XX du Fonds distribue ses actions par voie de prospectus simplifié depuis moins d'une année civile complète.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Cette information n'est pas disponible, car la série XX du Fonds distribue ses actions par voie de prospectus simplifié depuis moins d'une année civile complète.

Rendement moyen

Depuis la création de la série, les unités de cette série du fonds ont généré un rendement annuel composé de 4,9 % ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le Fonds au moment de sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 049 \$.

À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- investissent de moyen à long terme;
- recherchent un flux de revenu constant et une modeste croissance du capital;
- ont un niveau de tolérance au risque moyen.

Vous ne devriez pas investir dans ce fonds si vous investissez à court terme ou à moins d'être prêt à accepter la perte éventuelle d'une partie de votre placement.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série XX du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Les actions de série XX du Fonds sont offertes selon l'option frais de souscription initiaux.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment cela fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant investi	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> • Vous négociez ces frais avec votre représentant. • Les frais de souscription sont déduits du montant de votre placement initial et sont remis à la société de votre représentant.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Au 31 décembre 2016, les frais des actions de série XX du fonds représentaient 2,68 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en pourcentage de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration et des frais d'exploitation.	2,50 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opérations du fonds.	0,18 %
Frais du fonds	2,68 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du Fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Canoe Financial verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle est prélevée sur les frais de gestion du Fonds et calculée en fonction de la valeur de votre placement.

- **Frais de souscription initiaux** – jusqu'à 0,90 % de la valeur de votre placement annuellement, ce qui correspond à 9 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des actions du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Vous pourriez devoir payer 2 % de la valeur courante des actions si vous les vendez ou les échangez dans les 30 jours de leur achat. Ces frais sont remis au Fonds.
Frais d'échange	Votre société de placement peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur courante des actions que vous échangez.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour obtenir plus de renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Canoe Financial ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Canoe Financial LP

Suite 3900, 350 – 7th Avenue SW

Calgary (Alberta) T2P 3N9

Téléphone : 1-877-434-2796

Courriel : info@canoefinancial.com

Site Web : www.canoefinancial.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.